

N°500

du 25  
Mai  
2012

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA

**LE 500ÈME NUMERO DE L'UNION**

Ce n'est pas sans fierté que toute l'équipe du journal voit paraître ce 500ème numéro. La continuité journalistique exige des efforts conjugués des collaborateurs sans lesquels il n'y aurait que des pages blanches, des publicitaires sans lesquels le journal mourrait et des lecteurs fidèles qui sont les premiers destinataires de l'écrit.

Avec une régularité de métronome, nous avons publié L'Union qui a été d'abord un hebdomadaire avant de devenir bihebdomadaire.

L'équipe fondatrice du journal était composée de trois personnes : Eric Johnson et Alain Hiest -hélas prématurément disparu- et l'auteur de ces lignes.

Nous nous sommes fixés au départ un objectif simple : construire une publication de qualité appuyée sur une équipe de journalistes talentueux.

Si ce journal subsiste c'est grâce à leur collaboration précieuse et largement désintéressée.

Nous avons également tenu à toujours élever le débat démocratique et à nous garder des mises en cause personnelles qui sont trop souvent le refuge des légèretés.

Pour le reste, la ligne du journal est tout entière résumée dans son titre " L'UNION ". Il a été créé au lendemain des déchirements que notre pays a connus. C'est pourquoi nous nous sommes attachés à promouvoir, à notre modeste niveau, le rassemblement de tous les Togolais pour la construction d'un meilleur Togo.

Malgré les différences de leurs opinions les citoyens de ce pays doivent savoir se réunir autour des objectifs de démocratie, de développement et de mieux-être.

Nous formons le vœu de pouvoir garder ce cap avec autant de conviction pour les 500 prochains numéros.



# L'UNION

**Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses**

**P.3 Constats d'une Mission africaine de promotion des droits de l'homme à Lomé**

# Des points positifs et des préoccupations pour l'Exécutif et la Société civile

\* "Actions concertées" entre partis politiques et associations, c'est un danger, selon Me Reine Alapini-Gansou

**P.7** Pour élargir les applications internet et multimédias

**Le Togo dispose de son propre point d'atterrissage du câble sous-marin**



Me Reine Alapini-Gansou, Commissaire en charge de la promotion des droits de l'homme au Togo à l'Unbn Africaine

**P.4** Politique de développement à la base

**Validation du document d'orientation**

**P.3** Après les 3 séances de discussions à la Primature

**L'Assemblée nationale vote ce vendredi, en urgence, les textes électoraux modifiés**

**P.4** Diffusion des comptes extérieurs du Togo 2010

**Les exportations des services de transport passent au triple en 10 ans**



# PA-LUNION

[www.pa-lunion.com](http://www.pa-lunion.com)



- Actualités Nationales
  - \* Politique
  - \* Economie
  - \* Société
  - \* Sport
  - \* Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

## REPÈRES

## Les jeunes filles et les TIC

L'association Entente des Spécialistes Togolais en Technique de l'Information et de la Communication (ESTETIC) a organisé le lundi 21 mai à Lomé, une causerie-débat sur le thème "Accès et participation des jeunes filles à l'éducation, la formation, la science et technologie, y compris pour promouvoir l'accès équitable des femmes au plein emploi et à un travail décent".

Cette rencontre a été suivie de la remise de prix aux lauréats du concours sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Ces manifestations marquent la fin de la première édition au Togo de la journée internationale des jeunes filles dans le secteur des TIC démarrée le 26 avril dernier. La causerie a été animée par la vice-présidente de l'Association des Femmes Chefs d'Entreprise au Togo, Dunstanette Macautey et le président de ESTETIC, Dogba Agbéko. Ceux-ci ont édifié les participants sur l'accès et participation des jeunes filles à l'éducation, la formation, la science, la technologie ainsi qu'à l'accès équitable des femmes à l'emploi et au travail décent. Les orateurs ont insisté sur la nécessité pour la jeune fille de s'intéresser aux domaines scientifiques et surtout aux TIC qui sont, selon eux, indispensables au développement. M. Dogba et Mme Macauley ont dénoncé les stéréotypes et encouragé les filles à avoir confiance en elles-mêmes et à se départir du complexe d'infériorité, soulignant que les filles ont les mêmes capacités intellectuelles que les garçons et peuvent étudier dans tous les domaines. Les débats ont permis aux participants de mieux comprendre les différents aspects du thème. Ils ont été suivis de la présentation des travaux de recherche du concours sur les TIC organisé du 23 avril au 7 mai et de la remise de prix aux gagnants. Le premier prix qui donne un accès illimité à l'internet pendant un an a été remporté par Mlle Kpemoua Essossimna, élève en classe de TA4 au lycée Kouvahey; le deuxième composé d'un micro-ordinateur a été attribué à Mlle Ezé Natacha, étudiante en droit à l'Université de Lomé. Le troisième prix comprenant un poste téléviseur a été remis à M. Kodjo Gildas, étudiant en télécommunication à l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO). Enfin, la quatrième récompense qui donne droit à une formation en informatique est revenue à M. Agbénouossi Emmanuel, étudiant à l'Institut Africain d'Administration et d'Etudes Commerciales (IAEC). Ouvert aux candidats des deux sexes âgés de 13 à 20 ans, le concours a consisté à exposer devant un jury les travaux de recherche sur internet en expliquant surtout la notion des TIC et leur importance. Le président de l'association, M. Dogba a affirmé qu'à diplôme égal, la candidature féminine est privilégiée à des postes dans leurs différentes sociétés afin d'encourager les filles à s'intéresser au domaine des sciences et technologies pour leur épanouissement.

L'art peut-il parler de tout, peut-il se permettre tout? Eternelle question de la liberté de l'expression artistique, pourquoi pas de la liberté d'expression tout simplement, que pose l'art depuis sa vulgarisation.

Le sujet est sur le tapis en Afrique du Sud depuis que l'artiste Brett Murray a exposé à la Goodman Gallery une œuvre d'un réalisme soviétique assez provocateur qui porte sur le président Jacob Zuma. Le tableau, qui s'inspire d'une célèbre posture de Lénine, expose les parties intimes du Président Zuma. Claire allusion aux escapades amoureuses du président de l'ANC, qui vient de célébrer un sixième mariage. Cela ajouté au fait Jacob Zuma fut accusé par le passé du viol d'une femme, on a vite trouvé un facteur réducteur du Président à sa libido et sa concupiscence plus ou moins débridées. A côté de cette œuvre met en évidence les bijoux du président, toute l'expo de Brett Murray est assez critique envers l'ANC.

Le parti au pouvoir en Afrique du Sud s'est insurgé contre une œuvre dégradante et dénigrante pour le Président et a demandé son retrait pur et simple. La Goodman Gallery s'est opposé mais des gamements sont venus faire le boulot. Selon un journal sud-africain, le tableau a été vandalisé mardi dernier à la galerie où il fut exposé.

Un premier individu, de race blanche, a d'abord peint des croix rouges sur la tête et le sexe du



personnage, avant qu'un second, de race noire, ne barbouille le tableau de peinture noire, relève e-

## Arts et Liberté d'expression

## Peut-on peindre tout ?

news.

Mais l'affaire n'est pas close, en attendant une décision de justice pour éclaircir les motivations des vandales et si possible savoir s'il y a un ou des commanditaires.

Car cette violence faite à l'art peut tout de même paraître comme une violation de la liberté d'expression ? Le sexe du premier des Sud-africains est-il si sacré que l'on ne peut en parler, d'autant plus que l'homme public lui-même par ses agissements désacralise la fonction de chef de l'Etat ? Si l'impertinence n'a plus droit de cité dans l'art alors à quoi sert l'artiste et quel est son

rôle dans la société ?

L'attitude de l'ANC dans cette affaire n'est pas démocratique, elle est même liberticide. On envie à l'Afrique du Sud sa société libérale, les nationalistes de l'ANC, au pouvoir depuis 1994, seraient-ils devenus réfractaires aux idéaux de Mandela ?

" A travers des réflexions tragiques et satiriques sur l'Afrique du Sud, j'espère changer les perspectives et les idées du public, aussi arrogant et prétentieux que cela puisse paraître ", explique Murray. N'est-ce pas là le rôle de l'art ?

## Vient de paraître

## Fela Kuti, le génie de l'Afro-beat

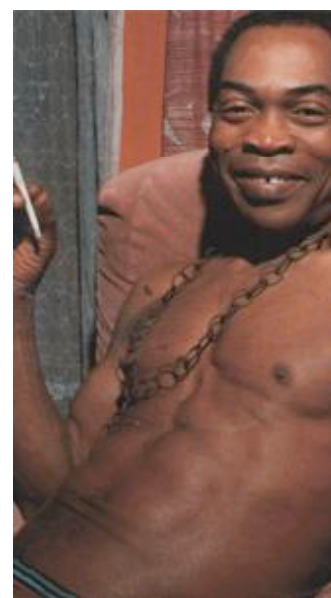
Il aura marqué à la fois par son style, son engagement la musique africaine. Plusieurs années après sa mort en 1997, vient de paraître une première biographie en français du roi de l'Afro-beat. Fela Kuti, le fondateur de l'organisation de la République de Kalakuta, se voit consacrer une biographie par le journaliste musical François BENSIGNOR, un spécialiste qui s'intéresse depuis les années 1980 aux musiques africaines et à leurs influences sur les musiques contemporaines.

Génial, talentueux, fantasque et provocateur à souhait, de son vrai nom FELA Anikulapo RANSOME-KUTI, Fela était un fervent

panafricaniste, pourfendeur des régimes militaires qui ont ruiné son pays, le Nigeria. Il est avant tout le génial créateur de l'Afrobeat.

Né dans une famille de notables, il entreprend à Londres une carrière musicale. Son premier groupe, Koola Lobitos, séduit les étudiants de Lagos par un style débordant entre le jazz et le Highlife alors en vogue. Son voyage de 1969 à Los Angeles l'ouvre à la politique. S'appropriant le message des Black Panthers à son retour, Fela forge avec son groupe, rebaptisé Africa'70, la fabuleuse tension qu'est l'Afrobeat. Polyrythmie africaine, bourdons cadencés des guitares, vrombissement jazzy des cuivres, improvisations solistes, chœurs africains et femmes splendides dont les mouvements déclenchent une frénésie de danse : les soirées de son club, le Shrine, sont un must. Fela y harangue la foule, dénonçant en pidgin english, toutes les tares du système qui rendent la vie insupportable aux Africains. Il y crée des chefs-d'œuvre : Shakara, Lady, Zombie, Army Arrangement, ITT... L'art de Fela est au service d'un engagement qui lui vaudra maintes fois la prison, jusqu'à la fin de son existence.

Fela a exercé une influence majeure, musicale, culturelle, politique, en Afrique et dans ses



diasporas. Mieux, il a fait de l'Afrobeat un phénomène mondial. Cet ouvrage vous invite à découvrir le destin d'un des artistes les plus marquants du XXe siècle.

Le journaliste Besignor a été le rédacteur en chef des guides-annuaires Planètes Musiques et Sans Visa, et a dirigé l'édition du Guide Totem - Les Musiques du Monde (Larousse). Il est le responsable du Centre d'Information des Musiques Traditionnelles et du Monde à l'IRMA, et contribue au site Mondomix.

FELA KUTI, Le génie de l'Afrobeat (Editions Demi Lune) 15 Euros.



Distributeur exclusif du label **Miel des Savanes**

savourez le meilleur miel du Togo,

... consommez le **Miel des Savanes**

100% naturel, certifié en Allemagne par

Institut für Bienenkunde Celle



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLAG.

Après les 3 séances de discussions à la Primature

## L'Assemblée nationale vote ce vendredi, en urgence, les textes électoraux modifiés

Sylvestre D.

« Le ministre de l'Administration territoriale a fait le point des concertations ouvertes par le Premier ministre depuis quelques semaines avec les partis politiques, après toutes les autres discussions menées au CPDC sur le code électoral et le projet de loi sur l'augmentation du nombre de sièges à l'Assemblée nationale. Suite à ce compte rendu qui a montré la volonté de dialogue et de recherche de consensus du Gouvernement, instruction a été donnée au Garde des Sceaux, ministre de la Justice de demander à l'Assemblée nationale la reprise des travaux d'adoption de ces deux textes ». Apparemment, les choses sont allées vite, très vite, après cette décision du conseil des ministres du 23 mai 2012. En moins de 24 heures, précisément dans les premières heures de la matinée d'hier 24 mai, la Commission des lois de l'Assemblée nationale a rapidement siégé pour, dit-on, adopter une nouvelle fois les textes électoraux (projet de code électoral et loi organique portant le nombre des députés à 91) par elle déjà validés. Pendant que, au dehors, le mélange de partis politiques et d'organisations de la société civile marchait...en savourant la loi sur les manifestations pacifiques



Pascal Bodjona, Ministre de l'Administration territoriale

publiques. Dans la foulée, une séance plénière de l'Assemblée est prévue pour ce vendredi pour voter «en urgence» (expression consacrée sur place) lesdits textes que continuent de rejeter une partie de la classe politique. Selon une confiance, pas grand-chose n'a bougé par rapport à ce qui avait été adopté en commission. Normal, car ceux qui avaient répondu à l'invitation de dialogue du Gouvernement n'avaient pas trop de griefs à faire.

Mieux, les textes qui ne seront plus retouchés après le vote positif



Des députés de la Majorité parlementaire levant la main pour dire "oui"

des députés de ce 25 mai vont consacrer la position du Gouvernement. D'aucuns diront que le nouveau code est clair : transformation du secrétariat administratif de la CENI en secrétariat exécutif, prolongement des délais de déclaration des candidatures, replafonnement des dépenses de campagne, fixation d'un mandat pour les membres de la CENI, etc. Sur la question de savoir comment sont répartis les 91 sièges de députés, il est rappelé sans cesse qu'un décret d'application viendra fixer tous ceux-

là qui attendent de voir. Le premier obstacle est ainsi franchi. Reste la prochaine bataille de la composition de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) où ces politiciens vont encore s'empêtrer dans des querelles sans fondement, même si le nombre des membres n'aura pas changé entre 2010 et 2012.

Il faut rappeler que L'UNION prendra encore la peine, après le O.K. des députés, de ressortir du nouveau texte ce qui en a été ajouté par rapport à la saison 1.

VERBATIM Par Eric J.

### L'Union grandit

Quel bilan pourrions-nous faire du journal L'Union après six années d'existence ? L'Union a-t-elle intéressé ici. D'autant plus que le sixième anniversaire de notre bihebdomadaire est passé depuis le mois de janvier.

En effet, la parution qui est entre nos mains porte le numéro 500. Dans les méandres de l'organe né sur les cendres de l'hebdomadaire satirique «Le Tambour»- l'équipe de rédaction vient de là, en grande partie-, c'est la joie d'avoir atteint cinq cents parutions sans avoir à comparaître la moindre fois devant les tribunaux, sans qu'aucun journaliste n'ait subi de menaces verbales ou physiques pour ses écrits. Mieux, aucun journaliste n'a été cité dans une quelconque affaire de corruption et convoqué pour entraver aux règles déontologiques du métier. Faudra-t-il rappeler cette

La grande question que se pose l'équipe de rédaction est de savoir si les objectifs fixés par le trio fondateur de L'Union sont atteints avec ces 500 numéros. En effet, la poursuite de notre travail est hermétiquement liée à la réaction du lectorat. Comment nous reçoit-on ? Quelle idée les lecteurs ont-ils de notre organe de presse ? Les informations publiées leur sont-elles utiles ? etc.

Evidemment, les échos qui nous parviennent sont très encourageants. C'est dire que le journal est connu et lu. Nous en voudrions pour preuve, la réaction du grand frère Eric Dupuy qui disait un matin au Directeur de

Tu as vu, j'achète ton journal, car, c'est une mine d'informations. Loin de ce politicien invétéré qui anime la communication d'un «parti politique dit radical d'opposition» l'idée de jeter des fleurs à un «journal taxé de proche du pouvoir» juste pour faire plaisir à quelqu'un.

Oui, à L'Union, toute l'équipe s'évertue à fournir le meilleur d'elle en livrant au public des informations crédibles, fiables et parfois audacieuses. Ce n'est pas sans des critiques que nous prenons avec beaucoup d'abnégations. Car, pour faire un journal ambitieux, civique, patriotique et non-partisan, il faut se mettre au-dessus de la mêlée et s'armer de courage pour dire ce qui est vrai et en même temps ce qui ne va pas.

C'est le lieu de remercier tous ceux qui de près ou de loin contribuent efficacement à l'essor de cet organe devenu indispensable dans le paysage médiatique togolais. Comme tel, toute la rédaction les exhorte à poursuivre inlassablement leurs appuis sous toutes leurs formes pour relever les innombrables défis qui nous attendent. Surtout que le journal L'Union est devenu une entreprise de presse et dispose désormais d'un site Internet titré pa-lunion.com (pour la Patrie L'Union) régulièrement actualisé.

Constats d'une Mission africaine de promotion des droits de l'homme à Lomé

## Des points positifs et des préoccupations pour l'Exécutif et la Société civile

\* «Actions concertées» entre partis politiques et associations, c'est un danger, selon Me Reine Alapini-Gansou.

C'est à une véritable revue des droits de l'homme, en théorie et en pratique, que s'est livrée une délégation de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, du 15 au 23 mai 2012, sur invitation du pouvoir togolais. Conduite par Me Reine Alapini-Gansou, Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme en Afrique et Commissaire en charge de la promotion des droits de l'homme au Togo, elle a rencontré le Premier ministre, certaines institutions de l'Etat, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), des organisations de la société civile à Lomé et à Kpalimé, le Barreau dont il faut se satisfaire de la création en son sein d'un «Institut des droits de l'homme à envergure nationale, continentale et universelle», le Haut commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (bureau du Togo),... Les échanges avec tout ce monde ont été très fructueux, c'est ce qui est révélé lors d'un point de presse le 23 mai. Dans la pratique, la Mission a visité quelques cellules de garde à vue, des lieux de détention et des prisons. Et là, sans aucun détour, «le repas fait aux détenus est un repas de cochon». La vie n'y est pas rose ; des enfants détenus dormant à ciel ouvert, piqués par des moustiques. On continue par y torturer des gens. Les règles de la

garde à vue ne sont pas respectées. C'est alarmant. Ici et là, des dérives sont notées chez les forces de sécurité malgré les nombreuses formations reçues depuis 2007. Les chefs hiérarchiques parlent d'agents indélicats qui ne respectent pas ce qu'on leur dit de faire. Ce à quoi il faut ajouter la faute à une population qui n'a pas encore intégré le civisme. « Nous avons constaté que la période de détention préventive est trop longue et le Gouvernement doit mettre fin à cela. A cela s'ajoute les détentions arbitraires. L'Etat doit prendre des mesures idoines pour mettre fin à ces pratiques qui nuisent à la société civile ». Face au pouvoir de Lomé, Me Reine Alapini-Gansou a trouvé des points positifs et le félicite « pour la volonté politique dont il a fait montre et les efforts qu'il accomplit dans le domaine de la promotion et de la protection des droits humains des populations, en dépit des difficultés économiques et conjoncturelles qui n'épargnent aucun pays ». Discours propre, car le pays a ratifié la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, le Protocole relatif à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, en attendant la reconnaissance

expresse. Des gestes qui doivent faire croire à une dévolution légale du pouvoir, à l'alternance démocratique, même si on peut encore avoir des griefs. « Les droits de l'homme restent des défis permanents. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'il y a une volonté », répond la Commissaire. Sans oublier les mesures législatives dépénalisant les délits de presse et encadrant la liberté de réunion et des manifestations pacifiques publiques, le développement progressif de la liberté de la presse à travers les différentes interventions des populations sur les radios sur des sujets d'actualité. Même si, des fois, les mots utilisés ne sont pas sérieux. N'empêche, il faut pour le moment les laisser dire. « Le temps de la



Les journalistes suivant attentivement l'exposé de Me Reine Alapini-Gansou

dissuasion n'est pas encore arrivé », a-t-elle précisé à la HAAC. C'est un processus. L'engagement y est donc. Reste que les divers acteurs s'y mettent pour poursuivre la route. En tout cas, ils le font déjà par rapport aux différentes recommandations de la Commission africaine après sa précédente visite de promotion de 2008 et de l'examen des 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> rapports périodiques cumulés présentés par le Togo en octobre 2011. Dans leur cadre précis, les organisations de la société civile togolaise sont dynamiques et motivées. Malgré plus de 500 récépissés déjà délivrés en 2012, d'autres demandes dorment au ministère de l'Administration territoriale depuis 2006. La Mission veut que tout soit

dépoussiéré et que les associations obtiennent le précieux sésame. Seulement, et c'est l'inquiétude, la tendance à la politisation de certaines organisations de la société civile est réelle. « Ça, c'est un danger », répond directement Me Reine Alapini-Gansou à un journaliste très engagé dans le Collectif «Sauvons le Togo» qui veut savoir ce qu'on pense des «actions concertées» entre des partis politiques et des organisations de la société civile. La Commissaire prend exemple sur le cas ivoirien où la crise est en partie due à la récupération de la société civile par les camps Gbagbo et Ouattara. Il faut l'éviter à tout prix. Que font les associations pour laisser leur terrain envahir par des hommes

l'amalgame. Deux entités au but et au langage opposé ne peuvent pas mener des actions concertées. Chacun reste dans son territoire. Hum, c'est bon que celle qui l'a précisé «n'a pas pris de l'argent au RPT». Autres préoccupations au passif du s'apparentent à des violations du droit des populations à un procès de l'information par la population sur les actions du Gouvernement ; le recul qui prévaut actuellement à la CNDH où, en plus, les nouveaux membres n'ont toujours pas prêté serment ; l'absence d'un cadre législatif pour la protection des défenseurs des droits de liberté d'association ; des tentatives d'atteinte à la jouissance effective du droit à la liberté de presse, etc.

Le pouvoir de Lomé en a à faire. Même s'il peut déjà brandir l'actuelle descente des médecins de la «Fondation Gnassingbé Eyadéma pour l'Education et la Santé» (FOGEEES) à la prison civile de Lomé [aujourd'hui 1.938, dont 55 femmes, pour une capacité originelle de 666, 18 décès depuis janvier 2012] pour faire des consultations médico-chirurgicales foraines accompagnées de soins et de dons de médicaments. Qu'à cela ne tienne, il faudra encourager une culture des droits de l'homme au Togo.

Diffusion des comptes extérieurs du Togo 2010

## Les exportations des services de transport passent au triple en 10 ans

Jean Afolabi

La part du Togo dans les échanges internationaux est en progression. Les exportations de services (14,4%) évoluent plus rapidement que les importations (9,0%). Ces évolutions des échanges de services demeurent faibles au regard des tendances mondiales. C'est ce que conclut une analyse de la direction nationale de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) sur la balance des services au Togo pour le compte de l'année 2010. Malgré un taux d'ouverture en matière de commerce international de services appréciables au sein de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), l'analyse affirme que le Togo reste très loin des pays orientés vers une économie de services.

Le secteur des services - relativement important dans l'économie du pays - est axé principalement sur les transports, les télécommunications, les banques et le tourisme. L'analyse de la structure des exportations a montré une forte progression favorisée essentiellement par l'amélioration des exportations de services de transport. Les exportations de services du Togo ont plus que triplé entre les années 2000 et 2010, en passant de 44,0 milliards à 158,6 milliards, soit un accroissement de 14,4% en moyenne annuelle. Elles sont marquées par la prédominance des services de transports particulièrement des transports maritime et aérien qui représentent



Les tata Temberma qui alimentent le tourisme togolais

en moyenne respectivement 18% et 13,2% de la valeur totale des services exportés. Outre les services de transport, l'offre de services internationaux du Togo porte sur les services touristiques (15,9%), les services de télécommunications (12,1%), et les services fournis ou reçus par les administrations publiques (15,6%), indique l'analyse de la Banque centrale.

Pour ce qui est des importations de services, elles ont plus que doublé de 2000-2010 en passant de 83,7 milliards à 197,1 milliards de francs, soit une croissance annuelle moyenne de 9,0%. Ceci est dû aux importations de services de transport maritime et d'assurance qui en constituent une part moyenne globale de 80,2%. Cette situation est liée à l'évolution des biens, les transports de ces biens et leurs assurances étant des services fournis par les non-résidents. Les services importés comportent également les dépenses de voyage des résidents (6,0%) et les services de communication (3,5%) ainsi que d'autres services

liés aux transports (10,2%).

Mais, d'après la Banque centrale, la balance des services constitue une source assez importante du déficit des transactions courantes du Togo, exerçant une pression négative sur la position extérieure du pays. A la base, l'environnement des affaires qui reste peu attractif pour les investissements notamment dans le secteur des services. Pour renverser la tendance, il est recommandé la poursuite des réformes visant à l'amélioration de l'environnement des affaires et la promotion des investissements étrangers notamment dans le secteur des services. Il est recommandé l'accélération de la mise en œuvre du programme de modernisation des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires. Il est également recommandé la réduction des coûts des facteurs de production surtout l'énergie électrique et les télécommunications, ainsi que le développement des infrastructures touristiques.

D'après les projections sur l'atteinte du Togo des OMD

## La desserte d'eau potable sous la barre des 70% en 2015

\* Le faible taux de fonctionnements des ouvrages en est pour quelque chose.

En 2010, une revue du secteur de l'eau et de l'assainissement a permis de retracer l'évolution du taux de desserte dans le secteur sur la période 2007 à 2010, et de comparer ces taux aux valeurs cibles des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Il est apparu qu'en milieu rural, le taux de desserte réel en eau potable s'est situé à 30% en 2007, pour augmenter de 10 points en 2010. La valeur cible en 2015, au moment de l'atteinte des Omd, sera de 64%. Ici, l'on considère les eaux de surface et les puits non protégés comme des sources importantes d'approvisionnement en eau. En milieu semi-urbain, ces chiffres sont passés de 29% en 2007 à 29% en 2010. La valeur cible en 2015 se situera à 52%. Pour ce qui concerne les populations urbaines, on est passé de 39% de valeurs réalisées en 2007 pour chuter à 34% en 2010. La valeur cible Omd sera à 69%. L'un dans l'autre, pour ce qui est du taux de desserte en eau potable nationale, la valeur réalisée s'est située à 34% en 2007, pour chuter légèrement et revenir à 34% en 2010. La valeur cible à l'atteinte des Omd sera à 66%.

Cet état des lieux de l'accès à l'eau potable au Togo est contenu dans la Revue des dépenses publiques du secteur Approvisionnement en eau potable, assainissement et gestion des déchets solides publiée en octobre 2011 par la Banque mondiale. Le



document pointe du doigt le faible taux de fonctionnement des ouvrages qui, à terme, risque d'annihiler les efforts faits par le gouvernement et ses partenaires dans le secteur. L'une des raisons évoquées est la vétusté du parc de pompe, ce qui est le cas de la région des Plateaux et des Savanes avec respectivement 49% et 20% des pompes qui ont plus de 20 ans. Vient ensuite la marque de la pompe, dont certaines n'existent plus sur le marché, ni en entier ni en pièces détachées ou de rechange. On cite ici les pompes Monitor, Bodin, Kardina, Depelchin, IPM, etc. Monitor et UPM représentent à

elles seules respectivement 3 et 21% du parc national. Les UMP équipent 45% des ouvrages. Au total, ce sont environ 1.679 pompes qui ont besoin d'être changées. A cela viennent s'ajouter l'insuffisance de sensibilisation et du suivi des comités d'eau et l'incapacité des bénéficiaires à assurer eux-mêmes l'entretien et la maintenance des ouvrages.

Conscient de ce goulot d'étranglement, et avec dans le viseur l'atteinte des OMD en 2015, l'autorité en charge du secteur a fait un choix : limiter le parc des pompes à installer à trois types, à savoir VERGNET, INDIA et PB, réputés faciles à l'entretien et à la maintenance. Des campagnes de réhabilitation des anciens forages tombés en panne sont activées sur financement de l'Etat et sur des ressources externes. En plus des campagnes de réalisation de nouveaux forages, conformément à la Politique nationale en matière d'approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu rural et semi-urbain. En rappel, le taux d'accès à l'eau potable est inégalement réparti sur le territoire, constate la revue de la Banque mondiale. Les taux les plus élevés se situent dans la région Centrale - avec 52% en milieu semi-urbain et 41% en milieu rural -, tandis que les taux les plus faibles sont dans la région Maritime, entre 10% et 15%.

Le cadre stratégique pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement du Togo se retrouve dans le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), la Politique nationale en matière d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain (adoptée en 2006) et la Politique nationale d'hygiène et d'assainissement. Dans le DSRP, l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'hygiène et d'assainissement est pris comme l'un des cinq objectifs spécifiques de réduction de la pauvreté pour ce qui concerne les secteurs sociaux.

## Politique de développement à la base

### Validation du document d'orientation

La ministre du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Victoire Tomégah Dogbé, a ouvert mardi à Lomé les travaux d'un atelier de validation de la politique nationale de développement à la base. Pendant deux jours, cet atelier a regroupé des représentants des ministères sectoriels, des réseaux d'ONG et organisations paysannes, des partenaires techniques et financiers et des personnes ressources.

La Politique Nationale de Développement à la base est, faut-il le rappeler, un document de référence qui présente les grandes orientations des actions en matière de développement à la base.

Ce document vise à contribuer à la réduction de la pauvreté à travers l'amélioration de l'accès des communautés et des organisations à la base au « minimum vital commun », en les dotant de capacités institutionnelles, techniques et financières suffisantes pour concevoir, mettre en œuvre et gérer de manière participative des initiatives leur permettant une auto prise en charge.

Les participants ont examiné le contenu du document en vue

d'apporter des enrichissements quant à la vision et aux objectifs à assigner au secteur, ainsi qu'aux stratégies et outils à mettre en œuvre.

Ils ont également procédé à une analyse critique et enrichir les domaines d'opérationnalisation proposés pour la mise en œuvre du minimum vital commun.

L'atelier a, en outre permis d'échanger sur l'inventaire des acteurs, les zones de complémentarité ainsi que les synergies à développer dans la mise en œuvre de cette politique. Les participants doivent ensuite formuler des recommandations appropriées pour créer les meilleures conditions en vue d'une mise en œuvre harmonieuse de ladite politique.

« La longue crise sociopolitique qu'a connu le Togo a plongé les togolais dans une situation d'ample déliquescence de leurs conditions de vie. Le gouvernement a estimé qu'il était indispensable de tenir compte des besoins réels de populations à la base, et de considérer la participation et la responsabilité citoyennes comme le meilleur gage de durabilité du processus de développement économique et social qui est envisagé pour le pays



Victoire Tomégah-Dogbé, Ministre du Développement à la Base

», a souligné la ministre Dogbé, dans son discours d'ouverture.

« Nous voudrions que les populations puissent participer elles-mêmes au développement de leurs communautés, à travers des diagnostics participatifs et à travers des plans de développement locaux », a-t-elle ajouté.

Selon Emmanuel Hounzangbé, Conseiller en Planification au ministère du Développement à la Base, les travaux en séance plénière

et en commission ont permis aux participants d'échanger sur les zones de complémentarité ainsi que les synergies à développer pour la finalisation du document.

L'agriculture, les infrastructures, la santé, l'éducation sont entre autres les domaines pris en compte. Le Togo aura ainsi une référence en matière de la politique nationale de développement à la base.

En octobre 2008, le ministère en charge du Développement à la base,

a été créé. Il a donc pour missions : d'impulser la dynamique nécessaire pour promouvoir et soutenir le développement harmonieux des communautés à la base ; de coordonner la mise en œuvre des initiatives des acteurs locaux ; de s'assurer de la prise en compte des préoccupations des communautés à la base dans les politiques et stratégies de croissance pour la réduction de la pauvreté ; de mettre en œuvre les plans stratégiques de développement communautaire sur la base du cadre de référence des priorités nationales, régionales et locales et des initiatives des acteurs locaux et des apports des partenaires au développement ; d'assurer le suivi, la mise en œuvre et l'assistance des programmes et projets de développement à la base.

Selon les résultats d'une enquête menée dans le pays entre 2006 et 2011, 2/3 des Togolais vivent en dessous du seuil de la pauvreté, notamment en milieu rural où 8 personnes sur 10 sont considérées comme pauvres. Cette nouvelle politique permettra de mieux cadrer les actions pour une meilleure coordination et de réduire les indices de pauvreté de 50% d'ici 2025.

FOOTBALL/ SELECTION NATIONALE

## Jean Paul Abalo: " Le Togo a besoin d'un leader "

Tout juste retraité, l'ancien capitaine des Eperviers du Togo (36 ans, 67 sélections), notamment passé par Amiens SC (France) et l'APOEL Nicosie (Chypre), revient avec nous sur la période délicate que traverse l'équipe nationale.

**Jean-Paul, tu as longtemps été le capitaine des Eperviers, comment juges-tu le niveau actuel de l'équipe nationale par rapport à celle de 2006 ?**

Depuis que j'ai quitté l'équipe nationale, je n'ai vu jouer qu'une seule fois l'équipe au Togo, donc c'est difficile de juger. Mais quand j'avais vu jouer l'équipe au stade, j'ai été surpris. Ce n'était pas la même chose qu'en 2006, le niveau était plus faible. Après, ils ont quand même fait de bons matches par la suite. Il y a de bons joueurs dans cette équipe, et s'ils sont solidaires comme nous l'avons été en 2005 (année de la qualification au Mondial 2006), ils peuvent aller loin.

**On reproche souvent aux Eperviers de manquer d'expérience. Faut-il réintégrer les "anciens" pour relever le niveau ?**

Tout dépend de leur condition physique. Je ne sais pas si tous ces joueurs ont joué cette saison, car s'ils sont à la maison et qu'ils n'ont pas de club, ça me paraît très difficile. Après il ne faut pas écarter complètement cette génération (des "mondialistes", ndr), mais ça me fait mal de voir qu'aujourd'hui le Togo soit tombé si bas parce qu'on n'a pas préparé l'avenir correctement. Il est temps de relancer notre championnat national, j'ai vu qu'il y avait des joueurs locaux dans l'équipe. Je me demande ce qu'ils peuvent bien apporter à l'équipe, d'autant plus que le niveau du football au Togo est très bas.

**Selon toi, il faudrait donc uniquement miser sur les joueurs**



**professionnels évoluant à l'étranger ?**

Exactement, les compétitions internationales n'ont rien à voir avec le championnat national, c'est pourquoi nous avons besoin de joueurs plus expérimentés. Il y a beaucoup de choses à refaire, il faut préparer l'avenir des Eperviers.

**Emmanuel Adebayor s'est dit agacé par une sorte de démotivation de la part des joueurs à évoluer sous le maillot des Eperviers. Quel est ton avis sur ce sujet délicat ?**

Je ne pense pas que les joueurs soient réellement démotivés. Si un joueur arrive à être démotivé à l'idée de jouer pour son pays, ça devient grave. Le football, on l'aime ou on ne l'aime pas. Au Togo, nos joueurs se plaignent que l'organisation n'est

pas bonne, mais ce n'est pas une excuse valable. J'ai commencé à jouer avec l'équipe nationale en 1992 et ce problème d'organisation a toujours été là. Pourtant, cela ne nous a pas empêché de jouer une Coupe d'Afrique, et même une Coupe du Monde. A un moment donné, les joueurs doivent comprendre qu'au Togo, les choses ne se font pas comme en Europe. C'est à eux de se libérer, de communiquer entre eux. Lorsque j'étais capitaine, comme par exemple en 2006, j'ai toujours essayé de motiver les joueurs, de les appeler et de trouver les mots justes quand certains ne voulaient pas revenir. Aujourd'hui, dans cette équipe, il n'y a plus de joueur capable de faire cela.

**Certains joueurs comme**

**Moustapha Salifou ou Alaixys Romao sont tout de même réputés pour porter l'équipe vers le haut, non ?**

Oui, c'est vrai, ces joueurs parlent et essaient de convaincre les autres. Mais si ces joueurs n'appliquent pas à eux-mêmes ce qu'ils disent, et ne donnent pas l'exemple, comment veux-tu que les autres joueurs les suivent ? Le problème vient aussi de ça. Cette équipe a vraiment besoin d'un leader, même si ce n'est pas un joueur. Quelqu'un qui soit là pour les motiver et leur parler avant les matches. Souvent, quand les footballeurs reviennent au Togo pour jouer, ils confondent vacances et compétition, mais on n'est pas en sélection nationale pour s'amuser. Ils rentrent au pays pour une mission. Une fois seulement que cette mission est terminée, ils peuvent faire ce qu'ils veulent, mais pas avant.

**Pour finir, n'as-tu jamais pensé à t'investir auprès de la sélection nationale ?**

Bien sûr, depuis que j'ai quitté l'équipe nationale, ça me ronge. Mais c'est aux dirigeants de me demander si je souhaite intégrer la Fédération. Malheureusement, je pense avoir une façon de fonctionner que n'accepteront pas certains membres du bureau. Je veux bien aider mon pays, mais pas à n'importe quel prix non plus. Mais c'est évident que je reste à la disposition de l'équipe nationale pour aider le football togolais.

## Togo/Les Eperviers ont bien des soucis à se faire

Les Eperviers qui préparent les trois matches de juin n'ont pas rassuré, tant l'équipe qui a fait face aux Pharaons a manqué de percussions, surtout en attaque avec le seul Araw Camaldine vite perdu dans une défense égyptienne très en verve.

Alors que Donou Kokou échangeait son couloir gauche contre celui de Mango Sena qui n'a pas brillé de mille feux, les milieux avaient aussi failli, souffrant du repositionnement opéré par Didier Six.

Il n'en fallait pas plus pour que les Pharaons décèlent le souci défensif de l'équipe togolaise et de se résoudre à passer sur les ailes qui tanguent beaucoup. Et cela profita à Mohamed Geddo dès la 26e pour ouvrir le score.

De retour de vestiaire, les Eperviers se mettent à corriger leurs lacunes. Didier Six apporta des changements qui ont un peu redonné vie au jeu. C'est d'abord Mani Sapol qui laissait sa place à Kalen Damessi. Puis Mango Sena, remplacé par Yorou Nafiou et Camaldine Araw sorti au profit de Kondo Arimiyaou. Le jeu s'en ressent. Kalen Damessi apportait une touche technique et sa vivacité à l'attaque; Pendant que Kondo Arimiyaou y ajouta un zeste de puissance.

D'ailleurs, le joueur d'Okiti de Badou sera le seul joueur togolais à avoir véritablement inquiété Essam Al Hadari, le goal égyptien. Mais contre toute attente, c'est au moment où les Togolais reprenaient vie qu'ils encaissent un second but, œuvre de Mahmoud Fatallah à la 50e.

Applaudis par le maigre public du stade El Merreick et de surcroît acquis à leur cause, les Pharaons qui en voulaient un peu plus, profitaient de la blessure du capitaine Daré Nibombé et de son remplacement par Sorafina Nafiou pour inscrire un troisième but à la 83e par Mohamed Salah.

Il va falloir aux Togolais beaucoup de sérieux dans le travail et une dose de volonté de faire pour aborder des échéances de juin. Certes, les Libyens, les Congolais et les Kenyans n'ont pas l'acabit des Egyptiens, mais c'est déjà une certitude, les qualifications pour la Coupe du monde de la FIFA, Brésil 2014 et la Coupe d'Afrique des Nations, Afrique du Sud 2013 ne se feront pas les doigts dans le nez.

## Les clubs de la Première reprennent ce week-end

Le Bureau Exécutif de la Fédération Togolaise de Football (FTF) a décidé mercredi de retirer de la circulation le nouveau calendrier du championnat national de Première Division qu'il a établi à la suite de l'avis unanime des présidents de clubs de D1 il y a quelques jours.

"Certains clubs nous ont écrit pour relever leurs inquiétudes par rapport au nouveau calendrier qui compte 15 journées contre 17 pour la phase aller. Les bouleversements ont été tels que certains présidents se sont rétractés", a indiqué un membre de la Fédération.

Du coup, les clubs de la Première Division qui reprennent le championnat vont devoir se conformer à l'ancien calendrier de la phase retour tel qu'établi avant le début de la saison en octobre dernier.

# Foire Artisanale du Togo

Le Label de l'Artisanat Africain

## KARA 2012

### 05 AU 15 JUILLET

PLUS DE 200 STANDS, 15 PAYS PARTICIPANTS

THEME : L'ARTISANAT TOGOLAIS DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL

INFOLINE 22 26 15 64  
9005 53 75 / 98 36 07 71

FA TOGO

DIRECTION GENERALE des IMPOTS

EXPOSITIONS - VENTES    CONFÉRENCES - DÉBATS    CONCOURS MISS    DÉFILES DE MODE    EXHIBITIONS NOCTURNES    PRESTATIONS D'ARTISTES    TOUR CARAVANE    DINER GALA

PARTENAIRES MEDIAS

Santé/lutte contre le paludisme

## Plus d'un tiers des médicaments utilisés sont faux

\*La nouvelle «convention Médicrime»

Etonam Sossou

Plus d'un tiers des médicaments utilisés contre le paludisme sont faux ou de mauvaise qualité (notamment avec des produits désormais interdits en raison de leur dangerosité ou des principes actifs en quantité insuffisante). Les résultats d'une étude menée par

des chercheurs américains et britanniques - publiée le 22 mai 2012 dans la revue *The Lancet Infectious Diseases* - font froid dans le dos, d'autant plus que la malaria tue, encore aujourd'hui, près d'un million de personnes chaque année dans le monde, dont des centaines de milliers d'enfants. Et que, malheureusement, le marché des

faux médicaments ne cesse de croître.

Selon les auteurs de ce travail, qui ont analysé 1437 échantillons de médicaments prélevés dans sept pays d'Asie du Sud-Est, 35 % ont échoué aux tests chimiques, 46 % avaient des défauts d'emballage ou étaient périmés et 36 % étaient tout simplement des faux. Les chiffres

sont similaires pour les antipaludéens présents dans 21 pays d'Afrique subsaharienne. Les conséquences sont dramatiques : non seulement les patients risquent de mourir, mais en plus, l'emploi de médicaments sous-dosés favorise l'apparition de résistances. Or les traitements à base d'artémisinine - une plante issue de la pharmacopée traditionnelle chinoise - sont aujourd'hui pratiquement les seuls à être encore efficaces contre le paludisme. Et jusqu'à présent, l'Afrique subsaharienne, à la différence de l'Asie, semble avoir échappé aux résistances contre ce produit.

Les auteurs de ce travail, bien conscients que leurs résultats pourraient ne concerner que la partie émergée de l'iceberg, souhaitent que «la production et la distribution de faux traitements antipaludéens (soient) considérées comme des crimes contre l'humanité». Car le trafic est mondial et concerne un grand nombre de médicaments (dont le Viagra et ses «cousins»). À titre d'exemple, l'opération internationale «Pangea IV», destinée à lutter contre la vente illicite de médicaments - cette fois exclusivement sur Internet -, a donné lieu à la saisie de milliers de médicaments potentiellement



dangereux ainsi qu'à des arrestations dans le monde entier. Le sujet préoccupe évidemment les responsables de la santé. En octobre dernier, le Conseil de l'Europe et les autorités sanitaires russes ont organisé, à Moscou, une conférence destinée à faire progresser la lutte contre la contrefaçon de produits médicaux et les infractions similaires. A cette occasion, ils ont présenté la nouvelle «convention Médicrime». Il s'agit du premier instrument juridique international qui oblige les États à «ériger en infraction pénale la fabrication de produits médicaux contrefaits, la fourniture, l'offre de fourniture et le trafic de produits médicaux contrefaits, la falsification de documents, la fabrication ou la fourniture non autorisée de produits médicaux et la mise sur le marché de dispositifs médicaux ne remplissant pas les exigences de conformité (ou infractions similaires)».

Pour élargir les applications internet et multimédias

## Le Togo dispose de son propre point d'atterrissage du câble sous-marin

La station du câble sous-marin a été inaugurée le 22 mai 2012 à Afidényigban dans la préfecture des Lacs, par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé. La bande passante internationale à la disposition du Togo était de quelques dizaines de Gigabit/s. Aujourd'hui, avec l'arrivée, du WACS, le «West Africa Cable System», autrement dit le Système de Câble pour l'Afrique de l'Ouest, plus de 5,12 Tbit/s de débit potentiel sont accordés au Togo. Il vient d'être relié pour la première fois en très haut débit et en direct au réseau internet global.

**Les opportunités et les défis**

Pendant plus de deux ans, une équipe composée d'experts, de techniciens et de partenaires se sont mis au travail, conjuguant leurs efforts et leur énergie pour la réalisation de ce projet d'une valeur de 650 millions de dollars. «Les togolais vont ressentir les effets de ces investissements sur la qualité de service et sur le coût



Faure Gnassingbé à la cérémonie de l'inauguration

possibles ou paraissaient difficiles à réaliser jusqu'à présent, sont désormais réalisables révolutionnant les domaines de la banque, l'économie, la gestion, l'industrie, le transport et la médecine.

La large bande passante permet de mieux écouler les flux de vidéo et de musique qui sont de

social ou culturelle de chaque pays», a précisé la ministre des postes et télécommunications, Cina Lawson.

Une étude de la banque mondiale a démontré que chaque tranche de 10% de connexion à haut débit d'un pays se traduisait par une augmentation de 1,21% du PNB dans les pays développés et de 1,38% dans les pays en développement.

En attendant cet heureux temps, le tarif d'une connexion ADSL illimitée à Internet en 128 kbit/s au Togo, comme en 2008, reste, à 45000 CFA par mois. Et l'on pourrait évoquer l'accès illimité 2 Mega, proposé à 960000 F CFA hors-taxes, avec, tout de même, des garanties apportées sur le niveau de débit !

Posé par un câblage de la société française ALCATEL-LUCENT, le WACS permettra d'accroître et de renforcer la connectivité le long du parcours Afrique-Europe pour que les régions concernées puissent bénéficier des communications et des services améliorés indispensables à leur développement socio-économique.

Les 12 membres du consortium WACS sont : Angola Cable, Broadband Infracore, Cable and Wireless, Congo Telecom, MTN, l'Office Congolais des Postes et Télécommunications, Portugal Telecom, Cabo Verde Telecom, Tata Communications/Neotel, Telecom Namibia, Telekom SA, Togo Telecom et Vodacom.



Sam Bikassam, Directeur général de Togotélécom

de l'internet progressivement au cours de l'année et celles à venir», a promis le Directeur Général de Togo télécom, Sam Bikassam.

En effet, la bande passante offerte par le câble sous-marin permet aux internautes togolais de surfer à très haut débit. Car, la vitesse est l'une des caractéristiques majeures de l'utilisation du câble sous-marin. Ainsi, certaines applications multimédia et certains téléchargements qui n'étaient pas

grands «consommateurs» de bande passante. La vidéo et la musique alourdissent la bande passante et ralentissent la vitesse de circulation des données. Le câble sous-marin, par sa capacité, permet de véhiculer ces données sans saturation. En plus, la disponibilité d'une bande passante large et rapide influe sur les coûts de l'opérateur et, par conséquent, du client. «Les télécommunications constituent une pierre angulaire pour le développement économique,

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1113 DE LOTO BENZ DU 16 MAI 2012

Nous sommes le mercredi 23 Mai 2012 et le tirage de Loto Benz auquel nous prenons part porte le N°1114.

A l'intérieur du pays, ce sont les villes de BADOU et KPALIME qui se sont illustrées par les gros lots qui y ont été gagnés mercredi dernier lors du tirage de Loto Benz.

A BADOU, c'est un gros lot de 1.000.000F CFA, gagné auprès de l'opérateur 2127, qui a fait le bonheur d'un de nos parieurs.

Les points de vente 4043 situé à KPALIME a recensé un gros lot de 1.250.000F CFA.

LOME la capitale, n'est pas en reste avec des gros lots de 1.100.000F CFA et de 1.350.000 remportés respectivement sur les points de vente 3057 et 8126.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !  
BONNE CHANCE A TOUS !!!

## LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1114 de LOTO BENZ du mercredi 23 MAI 2012

Numéro de base

16

59

47

74

54